

Les évêques de France lancent un site sur le catéchisme

La catéchèse : Un chemin de bonheur pour les enfants

ROME, Lundi 20 septembre (ZENIT.org) - Le site

Internet www.catechisme.catholique.fr propose aux parents de découvrir ce qu'est le catéchisme et de répondre à leurs questions. Il a été lancé par la Conférence des évêques de France (Cef) et le Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC).

Dans un entretien diffusé sur ce site, le père Luc Mellet, directeur du Service national de la catéchèse et du catéchuménat, explique que le « chemin de la catéchèse est un chemin de bonheur » pour les enfants.

Pourquoi le lancement d'un site Internet sur le catéchisme ? « Nous constatons aujourd'hui que les parents ne vont plus d'abord frapper à la porte de leur paroisse mais ils recherchent des informations sur Internet », explique-t-il encore. « Nous avons donc souhaité les aider à s'informer et à choisir en apportant des éléments de réponse à leurs questions, de fond ou très pratiques, à l'occasion de la rentrée ».

Le père Mellet rappelle que le catéchisme est plus qu'une activité extra-scolaire. « Aller au catéchisme c'est avoir la chance d'entendre cette parole de bonheur », c'est « pouvoir accueillir la Parole de Dieu et rencontrer Jésus qui vient à lui ».

Il évoque enfin les réactions du public à la sortie du film « Des hommes et des dieux » pour affirmer « qu'un regard sur l'autre marqué par l'Évangile est aujourd'hui reconnu comme un vrai regard qui fait grandir l'homme, qui dit notre dignité humaine ».

Le site www.catechisme.catholique.fr propose ainsi 35 questions sur le caté : « Pourquoi inscrire mon enfant au catéchisme ? », « A quel âge aller au catéchisme », « Quand et comment inscrire mon enfant ? »...

Une rubrique propose aussi des témoignages de parents, enfants, catéchistes, qui témoignent de ce que leur a apporté le catéchisme.

Enfin, le site rappelle que pour inscrire son enfant au catéchisme, il suffit de s'adresser à la paroisse à laquelle est rattaché son domicile. La rentrée a lieu en septembre-octobre dans la plupart des paroisses. Il existe cependant de plus en plus de paroisses où l'accueil des enfants se fait à plusieurs moments de l'année. La date d'inscription ne doit pas être un obstacle, ni pour l'enfant ni pour les parents.